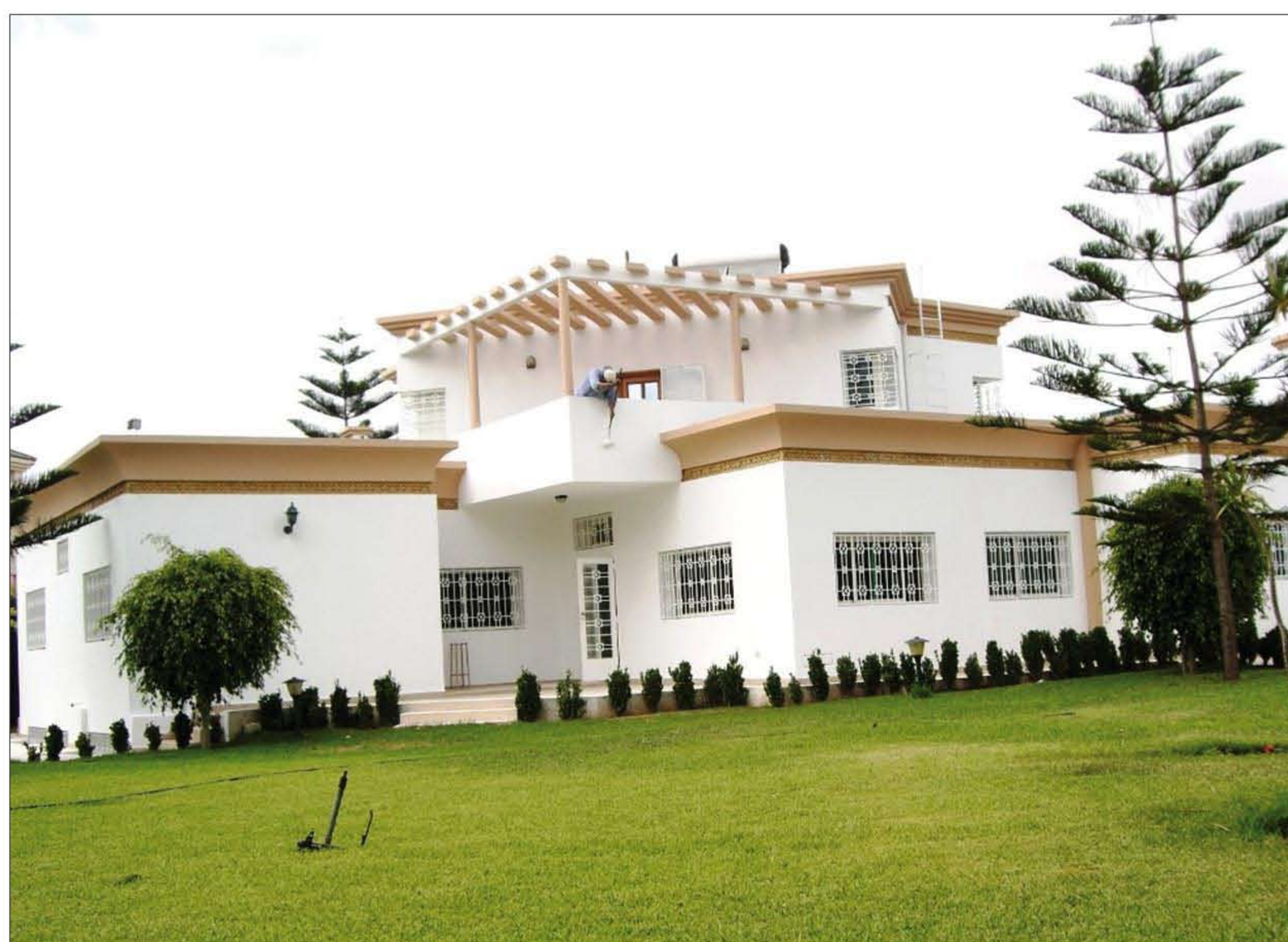


ASSURANCE

MULTIRISQUE HABITATION

On ne pense pas toujours à assurer son habitation au Maroc, pourtant les risques sont bien réels. Que vous soyez propriétaire ou locataire, vous pouvez préserver votre logement contre un certain nombre de risques notamment l'incendie et explosion, le vol, les dégâts des eaux, le bris de glace et même votre responsabilité civile dans le cas où vous causeriez des dommages à d'autres personnes dans le cadre de votre vie privée. Le contrat multirisque habitation permet de protéger votre patrimoine familial et offre une multitude de garanties pour une prime qui reste très accessible.

Pour un capital assuré de l'ordre de 1 million DH cela vous coûtera à partir de 2DH par jour, soit une heure de parking pour votre voiture !



GARANTIES MULTIPLES POUR PROTEGER VOTRE HABITATION ET SON CONTENU MOBILIER CONTRE :

- L'incendie explosions
- Les évènements climatiques
- Les dégâts des eaux (fuites d'eau, ruptures de canalisation, infiltration d'eau de pluie etc.)
- Le bris de glaces
- Le vol et actes de vandalisme
- Responsabilité civile vis-à-vis du propriétaire (si vous êtes locataire)
- Responsabilité civile vis-à-vis des voisins et des tiers

LE SAVIEZ-VOUS ?

- Souscrire à une multirisque habitation vous apporte aussi une couverture Responsabilité civile vie privée. Elle vous couvre ainsi que votre conjoint et enfants mineurs contre les dommages matériels et corporels que vous pourriez causer à des tiers dans le cadre de votre vie privée et familiale.
- La multirisque habitation protège également votre employé de maison dans le cadre des accidents du travail
- Le bris accidentel des antennes paraboliques peuvent être également couvertes lorsqu'elles se trouvent endommagées par des évènements climatiques
- La multirisque habitation peut aussi couvrir en option la piscine, salle de sport, sauna ou bain maure, la valeur à neuf du bâtiment, ou encore l'accident de travail pour chauffeur ou jardinier.